

Demande de document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

(Articles L. 321-4 et D. 321-10 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

IMPORTANT : article 441-6 du code pénal : Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

1- La personne mineure bénéficiaire

Nom de famille : Prénom (s) : Sexe : M F
Né (e) le : à Pays : Nationalité :
Date d'entrée en France : visa ayant permis l'entrée en France : type : mention :
Domicile :
Code postal : Commune :

2- Parents de la personne mineure bénéficiaire

Parent 1 :
Nom de famille : Prénom (s) : Sexe : M F
Né (e) le : à Pays : Nationalité :
Domicile :
Code postal : Commune :

Parent 2 :
Nom de famille : Prénom (s) : Sexe : M F
Né (e) le : à Pays : Nationalité :
Domicile :
Code postal : Commune :

3- Renseignements concernant le demandeur, signataire de la demande

Parent 1 Parent 2 Autre personne délégataire de l'autorité parentale Mandataire
Nom de famille : Prénom (s) : Sexe : M F
Né (e) le : à Pays : Nationalité :
Document autorisant le séjour en France(pour les ressortissants des pays tiers) : n°

Domicile :
Code postal : Commune :
Adresse électronique : Téléphone :

4- signature du demandeur

Je, soussigné (e) , certifie l'exactitude des éléments déclarés ci-dessus,
Fait à le
Signature :

Ce formulaire dûment rempli doit être transmis avec les pièces justificatives demandées à la préfecture compétente pour le domicile de la personne mineure concernée. Vérifier la procédure applicable sur le site internet de la préfecture. La partie verso est réservée à l'administration.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

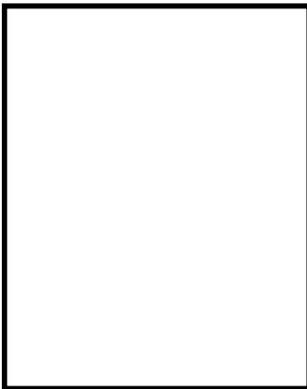
Ministère de l'intérieur

Demande de document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

(Articles L. 321-4 et D. 321-10 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Photographie du mineur



Justificatif de l'achat du timbre fiscal (à joindre)

Signataire :

Qualité :

Fait à

le

Signature :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

DOCUMENT DE CIRCULATION DES ÉTRANGERS MINEURS (DCEM) – PREMIÈRE DEMANDE

PIÈCES À FOURNIR (originaux et photocopies)

- Formulaire CERFA n° 11203*03** rempli, daté et signé par les 2 parents
- Copie intégrale de l'acte de naissance** de l'un des parents ou des 2 parents
- Passeport de l'enfant** (à défaut carte d'identité nationale, carte d'identité consulaire...)
- Passeport en cours de validité** (toutes les pages imprimées : état civil, visas, tampons d'entrée et de sortie) **de l'un des parents ou des deux parents**
- Titre de séjour en cours de validité de l'un des parents ou des 2 parents**
- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant** (moins de 3 mois)
- Documents attestant l'exercice de l'autorité parentale** (extrait d'acte de mariage, jugement de divorce, déclaration conjointe d'exercice en commun, décision de justice...)
- Certificat(s) de scolarité ou de crèche de l'année en cours ou carnet de santé** (pour enfant non scolarisé)
- Attestation d'hébergement établie par l'un des parents et un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (*facture EDF-GDF, téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail, attestation d'assurance...*)
- Deux photographies d'identités récentes** (identiques et sur fond blanc) conformes à la norme ISO/IE 19794-5